

Date	Matières	Parcours	Régime d'examens	Modalité	Horaires de composition	Horaires des épreuves	Enseignant responsable	Salle et répartition	Matériel(s) / document(s) autorisé(s)
20-juin-25	Italian	L1 DE	RNE/PSE	ORAL 15MIN	7H45	8H00-9H00	LUZIO Manuela	C001	aucun
	Anglais	L1 DG	RNE/PSE	écrit 1h30	9H00	9H30-11H	DEPUCH Martina DURVILLE Fanny BUTE Nicolas	CANTILLON	aucun
	Introduction to comparative law	L1 DE	RNE/PSE	écrit 1h30	9H30	10H00-11H30	DE BLOS Claire	C201	aucun
21-juin-25	TD Histoire des institutions politiques	L1 DG	RNE/PSE	écrit 1h30	13H30	14H00-15H30	GODIN Vincent DA CUNHA VITORIA Andre Miguel	JOUSSE	dictionnaire de langue pour étudiant Erasmus
	Relations Internationales	L1 DG L1 DE DH L1 DE DEG	RNE/PSE	écrit 1h30	9H30	10H00-11H30	DE BLOS Claire	JOUSSE : A à G CANTILLON : H à Z	aucun
23-juin-25	Droit de la famille	L1 DG DE L1 DE DH L1 DE DEG	RNE/PSE	écrit 1h	8H30	9H00-12H00	GRIYNET DE BEAUPRE Anne	POTHIER : A à J ERASME : K à Z	aucun
	Espagnol	L1 DE	RNE/PSE	ORAL 15MIN	12H45	13H30-17H30	DEBIEZAU Vincent	C001 SALLE D'ATTENTE C006	aucun
24-juin-25	Espagnol	L1 DG L1 DE DH	RNE/PSE	ORAL 15MIN	8H15	8H30-13H00	CAROT Stéphanie	C002	aucun
	Institutions administratives	L1 DG DE L1 DE DH L1 DE DEG	RNE/PSE	écrit 1h	15H00	15H30-16H30	SERBAND Pierre	POTHIER : A à K ERASME : L à Z	aucun
25-juin-25	Droit constitutionnel 2	L1 DG	RNE/PSE	écrit 1h30	8H30	9H00-12H00	LECOTRE François	POTHIER : A à J ERASME : K à Z	aucun
26-juin-25	Histoire des institutions politiques	L1 DG	RNE/PSE	écrit 2h	14H00	14H30-16H30	TANCHOUX Philippe	JOUSSE : A à K CANTILLON : L à Z	dictionnaire de langue pour étudiant Erasmus
27-juin-25	History of European legal systems	L1 DE	RNE/PSE	écrit 1h	8H30	9H00-12H00	LEVIEUX TEIXEIRA Corinne	VEIL	aucun
	Introduction aux sciences de gestion	L1 DG DE	RNE/PSE	écrit 1h30	13H30	14H00-15H30	BERNARD Sandrine	VEIL	aucun
30-juin-25	Anglais	L1 DE L1 DE DH	RNE/PSE	ORAL 15MIN	8H30	Inscription obligatoire dans votre cours en ligne au plus tard 48 heures avant le début de l'épreuve (cf. Règlement des Examens N.3)	LE COUIC Claire	C002	aucun

IMPORTANT :

Ce calendrier tient lieu de convocation.
Tout candidat doit être en possession de sa carte d'étudiant lorsqu'il se présente à un examen.
L'accès à la salle d'examen sera limité aux candidats inscrits à l'examen qui se présenteront après la communication des sujets.
Les étudiants se placeront selon les indications données par l'enseignant ou le surveillant.
Un contrôle des identités sera opéré avant l'épreuve.

ATTENTION : Ce calendrier peut être modifié, consultez régulièrement le site de la faculté

Calendrier accessible sur le site de la faculté : <https://www.univ-orleans.fr/fr/dag/formation/organisation-des-etudes/examens-de-licence>

